



Paris, le 11 août 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO
JUIN 2010

Le taux de croissance annuel de l'encours de titres de créance émis par les résidents de la zone euro a fléchi, revenant de 4,4 % en mai 2010 à 3,8 % en juin. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone, ce taux est ressorti à 1,9 % en juin, après 2,4 % en mai.

En juin 2010, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 1 077 milliards d'euros (cf. tableau 1 et graphique 1). Les remboursements se sont élevés à 1 078 milliards d'euros et les remboursements nets sont ressortis à 4 milliards (cf. tableau 1)¹. Le rythme annuel de croissance de l'encours de titres de créance émis par les résidents de la zone euro a diminué, revenant de 4,4 % en mai 2010 à 3,8 % en juin (cf. tableau 1 et graphique 3).

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, la progression annuelle de l'encours de titres de créance émis par les sociétés non financières s'est ralentie, ressortant à 12,6 % en juin 2010 après 14,9 % en mai (cf. tableau 2 et graphique 4). Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux s'est également inscrit en baisse à -0,3 % en juin après -0,1 % en mai. S'agissant des sociétés financières autres que les IFM, le taux de croissance annuel a fléchi, revenant de 3,2 % en mai 2010 à 2,1 % en juin. En ce qui concerne les administrations publiques, il est ressorti à 7,6 % en juin après 8,1 % en mai.

¹ La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements pouvant ne pas toujours être disponible, la différence entre les émissions brutes et les remboursements peut différer des émissions nettes agrégées.

Si l'on considère la ventilation par échéances, le taux de croissance annuel des titres de créance à court terme est ressorti à - 7,0 % en juin 2010, après - 7,7 % en mai (cf. tableau 1 et graphique 3). S'agissant des institutions financières monétaires, ce taux s'est inscrit à - 8,1 % en juin contre - 10,3 % en mai (cf. tableau 2). Pour les titres de créance à long terme, ce taux est revenu de 6,0 % en mai 2010 à 5,2 % en juin (cf. tableau 1). Le taux de croissance annuel des titres de créance à long terme émis par les IFM s'est ralenti, revenant de 1,7 % en mai à 1,0 % en juin (cf. tableau 2). La progression annuelle de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe s'est modérée, revenant de 9,3 % en mai à 8,0 % en juin (cf. tableau 1). Celle des titres de créance assortis d'un taux variable s'est inscrite à - 0,9 % en juin, après - 1,0 % en mai.

S'agissant de la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance libellés en euros s'est inscrit en baisse, à 3,7 % en juin 2010, après 4,1 % en mai. Pour les titres de créance émis en devises, ce taux a également diminué, revenant de 6,9 % en mai à 4,9 % en juin (cf. tableau 1).

En données corrigées des variations saisonnières, le taux de croissance sur trois mois annualisé de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a fléchi, revenant de 3,9 % en mai 2010 à 1,6 % en juin (cf. tableau 3 et graphique 5).

Les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 8,4 milliards d'euros en juin 2010 (cf. tableau 4). Les remboursements ayant porté sur 0,4 milliard d'euros, les émissions nettes sont ressorties à 8,0 milliards. Le rythme de progression annuel de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) est revenu de 2,4 % en mai 2010 à 1,9 % en juin (cf. tableau 4 et graphique 6). Le taux de croissance annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières est ressorti à 1,0 % en juin après 1,5 % en mai. S'agissant des IFM, ce taux a baissé, revenant de 6,3 % en mai à 5,7 % en juin. Pour les institutions financières autres que les IFM, il s'est également inscrit en baisse, revenant de 5,3 % à 4,3 % sur la même période.

Les encours d'actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevaient au total à 4 073 milliards d'euros à fin juin 2010. Par rapport aux 3 560 milliards d'euros recensés à fin juin 2009, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 14,4 % en juin 2010, après 13,9 % en mai.

Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour juin 2010, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données concernant les périodes précédentes. À compter des périodes de référence de décembre 2008 et décembre 2009, deux pays de la zone euro ont étendu la couverture des titres de créance émis aux non-IFM et aux titres de créance à court terme émis par le secteur des administrations publiques ; la couverture des actions cotées a aussi

été élargie pour inclure également les cotations internationales. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de tout autre changement ne découlant pas d'opérations. Une série exhaustive de statistiques mises à jour relatives aux émissions de titres peut être obtenue à la page Money, banking and financial markets (Marchés monétaire, bancaire et financier) de la rubrique Statistics du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.

Les chiffres jusqu'à juin 2010 seront également publiés dans les éditions de septembre 2010 du Bulletin mensuel et du Statistics Pocket Book (recueil statistique sous format de poche) de la BCE. Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 10 septembre 2010.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Tableau 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devises et échéances initiales¹⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁶⁾																								
														Juin 2009		Juillet 2009 - Juin 2010 ⁴⁾			Mai 2010				Juin 2010				2008	2009	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin
Total	14 277,8	73,8	1 000,3	955,0	46,5	15 756,5	946,1	896,1	50,0	15 771,5	1 076,6	1 077,6	-4,3	7,6	10,9	11,3	10,0	6,7	4,8	7,3	6,0	5,6	5,4	4,4	3,8													
dont en euros	12 894,3	59,4	911,6	871,5	40,5	13 955,4	839,9	803,5	37,1	13 967,5	979,3	965,3	10,6	8,0	11,9	12,4	10,7	6,7	4,7	7,2	5,9	5,7	5,3	4,1	3,7													
dans d'autres devises	1 383,5	14,4	88,6	83,5	6,1	1 801,0	106,3	92,6	12,9	1 804,0	97,3	112,3	-14,9	4,1	3,1	2,2	4,4	6,7	6,0	7,8	6,2	5,2	6,2	6,9	4,9													
Court terme	1 654,8	-55,7	772,9	782,8	-9,9	1 641,0	762,4	764,1	-2,7	1 603,2	814,8	856,1	-40,9	22,8	16,9	16,2	4,2	-3,9	-7,4	-2,6	-5,7	-6,3	-7,7	-7,7	-7,0													
dont en euros	1 479,3	-47,3	708,0	718,1	-10,1	1 430,6	691,1	687,2	4,2	1 398,5	737,4	771,2	-33,7	24,9	16,6	16,9	3,5	-5,6	-8,4	-4,6	-7,5	-7,3	-8,8	-8,7	-8,0													
dans d'autres devises	175,5	-8,4	65,0	64,7	0,2	210,4	71,3	76,9	-6,9	204,7	77,5	85,0	-7,2	10,6	18,9	11,6	10,3	10,3	1,0	13,6	9,0	1,6	1,0	0,4	1,5													
Long terme ²⁾	12 623,1	129,5	227,3	172,3	56,5	14 115,5	183,7	132,0	52,7	14 168,3	261,7	221,5	36,6	5,8	10,1	10,6	10,8	8,1	6,5	8,6	7,6	7,2	7,2	6,0	5,2													
dont en euros	11 415,0	106,7	203,7	153,4	50,6	12 524,8	148,7	116,3	32,9	12 569,1	241,9	194,1	44,3	6,2	11,2	11,8	11,6	8,3	6,4	8,8	7,8	7,4	7,2	5,8	5,2													
dans d'autres devises	1 208,0	22,8	23,6	18,8	5,9	1 590,6	35,0	15,7	19,8	1 599,3	19,8	27,4	-7,7	2,9	0,5	0,6	3,5	6,1	6,8	6,9	5,8	5,8	7,1	7,8	5,3													
dont taux fixe	8 346,7	135,6	153,3	96,9	56,4	9 267,7	117,2	69,9	47,2	9 316,0	168,4	131,7	36,7	3,1	9,5	10,6	12,3	11,2	9,7	11,5	10,8	10,5	10,7	9,3	8,0													
dont en euros	7 518,2	116,3	138,6	86,1	52,6	8 241,4	105,8	61,3	44,5	8 279,6	157,5	117,2	40,3	3,0	10,1	11,3	12,8	11,5	9,9	11,7	11,2	10,7	10,9	9,5	8,3													
dans d'autres devises	830,3	19,3	14,7	10,9	3,8	1 027,8	11,3	8,6	2,7	1 038,0	10,9	14,5	-3,6	4,3	4,3	4,5	7,2	8,7	8,0	9,5	7,7	8,4	9,1	8,2	5,3													
dont taux variable	3 736,8	-0,4	60,2	63,5	-3,3	4 389,2	52,4	55,5	-3,1	4 395,7	81,1	75,7	5,4	12,8	12,1	11,3	7,5	1,4	-0,7	2,4	0,5	-0,1	-0,4	-1,0	-0,9													
dont en euros	3 432,1	0,3	53,2	57,0	-3,7	3 883,7	34,1	49,9	-15,8	3 892,5	75,2	65,2	10,0	14,4	14,5	13,6	9,1	1,8	-0,7	2,9	0,8	0,3	-0,2	-1,4	-1,1													
dans d'autres devises	303,4	-0,7	7,0	6,6	0,4	504,4	18,3	5,6	12,7	501,9	5,9	10,5	-4,6	-0,1	-9,1	-9,6	-7,7	-4,1	-1,2	-3,3	-3,6	-4,0	-3,2	1,3	0,6													

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- « Court terme » s'applique aux titres dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an (dans des cas exceptionnels, elle est inférieure ou égale à deux ans). Les titres d'une durée initiale plus longue ou à dates d'échéance optionnelles, dont la plus éloignée est supérieure à un an, ou à dates d'échéance indéterminées sont classés dans les émissions à long terme.
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créances à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le poste des titres de créance à long terme (et à taux variable).
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 2

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs ¹⁾ et par échéances ²⁾

(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁶⁾																			
														Juin 2009		Juillet 2009 - Juin 2010 ⁴⁾		Mai 2010		Juin 2010		2008	2009	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin
Total	14 277,8	73,8	1 000,3	955,0	46,5	15 756,5	946,1	896,1	50,0	15 771,5	1 076,6	1 077,6	-4,3	7,6	10,9	11,3	10,0	6,7	4,8	7,3	6,0	5,6	5,4	4,4	3,8								
IFM	5 438,6	-19,1	642,1	643,6	-1,5	5 483,9	600,4	625,7	-25,3	5 465,0	718,0	747,4	-29,4	7,7	4,6	4,1	2,9	1,7	0,6	2,4	0,7	1,5	1,4	-0,1	-0,3								
Court terme	785,3	-41,8	552,2	557,5	-5,3	752,0	539,6	542,2	-2,6	734,0	607,2	628,0	-20,8	24,6	2,6	-0,4	-8,3	-11,2	-9,7	-10,7	-13,3	-11,1	-9,2	-10,3	-8,1								
Long terme	4 653,3	22,7	89,9	86,1	3,8	4 731,9	60,8	83,5	-22,8	4 731,0	110,8	119,4	-8,6	5,0	4,9	4,8	4,9	4,0	2,4	4,8	3,3	3,8	3,3	1,7	1,0								
dont																																	
taux fixe	2 471,8	32,9	51,0	41,9	9,1	2 672,2	21,8	36,7	-14,9	2 668,4	57,6	67,3	-9,6	4,9	7,1	7,3	9,1	9,8	7,3	10,8	9,1	9,3	8,9	6,2	4,4								
taux variable	1 761,9	-9,8	30,7	36,0	-5,2	1 767,6	32,8	40,7	-7,9	1 774,0	46,4	41,7	4,7	5,4	1,9	1,0	-1,6	-3,8	-4,1	-3,2	-4,3	-3,7	-4,3	-4,3	-3,5								
Non-IFM	3 138,4	30,9	134,0	123,4	11,9		136,4	111,2	25,1	4 118,7	136,9	145,1	-11,5	18,2	22,4	22,6	19,0	9,7	6,1	10,9	8,5	7,5	6,8	5,6	4,3								
dont																																	
Institutions financières autres que les IFM	2 387,7	20,6	55,7	52,5	4,0	3 259,1	58,9	43,6	15,4	3 257,0	57,9	60,5	-6,3	23,7	26,8	26,4	20,4	8,4	3,7	10,2	6,9	5,2	4,3	3,2	2,1								
Court terme	67,2	-0,2	22,9	23,4	-0,6	97,4	34,0	27,3	5,9	94,4	26,8	30,0	-3,2	82,8	-17,9	-32,0	-32,7	-15,1	-10,5	-5,6	-13,3	-16,2	-13,8	-5,4	-8,3								
Long terme	2 320,5	20,8	32,7	29,1	4,5	3 161,7	24,9	16,2	9,5	3 162,6	31,1	30,6	-3,2	21,8	28,8	29,4	23,0	9,2	4,2	10,7	7,5	5,9	4,9	3,5	2,4								
dont																																	
taux fixe	875,4	20,2	11,3	7,8	3,5	1 084,5	6,3	4,3	1,9	1 086,9	12,5	11,7	0,9	6,2	19,0	22,1	21,9	14,2	7,7	16,3	11,7	10,3	8,5	7,1	4,7								
taux variable	1 401,7	0,7	19,7	20,3	-0,5	2 002,9	15,3	11,4	3,8	2 000,5	16,2	17,7	-1,5	33,5	36,0	35,2	24,0	6,2	1,0	7,5	4,8	2,6	1,6	0,2	0,1								
Sociétés non financières	750,7	10,3	78,3	70,9	7,9	863,9	77,5	67,7	9,7	861,8	79,0	84,6	-5,1	6,5	11,7	13,1	15,6	14,2	15,0	13,1	14,7	15,8	15,8	14,9	12,6								
Court terme	87,2	-5,9	65,0	66,2	-1,1	82,3	66,6	62,6	3,7	73,2	64,4	74,0	-9,1	15,1	-19,9	-27,1	-34,1	-32,1	-17,1	-34,7	-28,2	-24,3	-19,6	-11,3	-15,8								
Long terme	663,4	16,2	13,3	4,7	9,1	781,6	10,9	5,0	6,0	788,6	14,5	10,6	4,0	4,8	18,3	21,6	26,1	22,8	19,8	22,3	22,3	22,4	21,4	18,7	16,4								
dont																																	
taux fixe	528,3	13,5	12,1	3,4	8,7	639,8	8,3	3,7	4,6	649,9	13,2	5,9	7,2	4,9	24,1	28,1	34,0	28,4	23,3	28,2	27,2	26,8	25,5	21,5	19,7								
taux variable	124,8	0,3	0,9	1,1	-0,1	128,7	0,6	1,4	-0,7	128,0	1,4	2,2	-0,8	7,2	-1,9	-3,2	-4,1	-2,3	-0,5	-3,2	-1,5	-0,2	-0,5	-0,4	-1,3								
Administrations publiques	5 700,8	62,0	224,2	188,0	36,2	6 149,6	209,3	159,1	50,2	6 187,8	221,7	185,1	36,6	3,2	12,0	13,5	12,7	9,9	8,3	10,1	9,8	8,7	8,6	8,1	7,6								
dont																																	
Administrations centrales	5 349,4	60,6	204,7	172,6	32,1	5 745,8	191,0	138,1	52,9	5 770,0	185,2	162,3	22,9	3,3	12,2	13,7	12,9	9,9	8,1	10,1	9,7	8,5	8,4	8,0	7,2								
Court terme	699,3	-8,7	121,2	124,5	-3,2	687,9	105,6	117,0	-11,4	681,0	102,2	109,3	-7,1	15,5	57,9	67,9	36,9	12,7	-3,4	14,9	9,8	4,0	-3,8	-5,5	-5,3								
Long terme	4 650,2	69,2	83,5	48,1	35,4	5 057,8	85,4	21,1	64,3	5 089,0	83,0	53,0	30,0	2,1	7,5	8,2	9,9	9,5	9,9	9,5	9,7	9,2	10,4	10,1	9,1								
dont																																	
taux fixe	4 211,3	70,1	74,2	40,7	33,4	4 589,2	79,9	20,9	59,0	4 625,3	75,8	40,7	35,1	1,5	8,1	9,0	10,3	9,6	10,2	9,3	10,0	9,4	10,7	10,5	9,5								
taux variable	374,0	6,7	5,7	5,1	0,6	391,3	2,9	0,2	2,8	383,2	4,0	12,3	-8,3	7,6	0,1	-1,6	2,0	4,6	5,5	7,3	3,2	3,5	7,7	6,1	2,0								
Autres administrations publiques	351,4	1,4	19,5	15,5	4,0	403,8	18,3	21,1	-2,7	417,8	36,5	22,8	13,7	2,4	8,9	9,6	10,5	10,4	11,4	9,4	11,0	11,8	11,1	10,3	13,6								
Court terme	15,8	0,9	11,7	11,3	0,4	21,4	16,6	15,0	1,7	20,7	14,1	14,9	-0,7	17,3	36,9	41,8	6,5	-17,1	21,9	-28,2	-12,7	-5,6	14,1	43,4	30,9								
Long terme	335,6	0,5	7,8	4,2	3,6	382,4	1,7	6,1	-4,4	397,1	22,3	7,9	14,4	1,9	7,8	8,4	10,7	12,1	10,9	11,6	12,4	12,8	11,0	8,9	12,8								
dont																																	
taux fixe	259,9	-1,1	4,7	3,1	1,6	282,0	0,9	4,4	-3,4	285,4	9,3	6,2	3,1	1,4	4,3	4,0	6,8	8,3	7,5	7,2	8,5	9,6	8,0	5,9	7,5								
taux variable	74,4	1,6	3,1	1,1	2,0	98,7	0,8	1,7	-1,0	110,0	13,0	1,8	11,3	3,2	20,7	25,2	26,2	26,8	23,3	28,3	27,1	24,5	22,1	20,0	30,8								

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créances à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 3

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs ¹⁾ et par échéances, données cvs
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours ²⁾	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours ³⁾											
	Juin 2010	Juin 2009	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010	2009 Juillet	2009 Août	2009 Sept.	2009 Oct.	2009 Nov.	2009 Déc.	2010 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin
Total	15 690,6	92,6	99,7	66,4	-16,2	11,5	9,3	7,5	9,2	6,3	5,7	1,3	2,2	0,6	3,3	3,9	3,9	1,6
Court terme	1 619,9	-9,2	-19,7	-4,4	1,6	4,6	2,2	-7,2	1,1	-14,0	-7,6	-2,5	-3,8	-10,4	-24,0	-13,9	-5,4	0,5
Long terme	14 070,8	101,8	119,4	70,8	-17,7	6,9	10,3	9,6	10,3	9,3	7,5	1,8	3,0	2,0	7,2	6,2	5,1	1,7
IFM	5 454,8	14,1	50,8	10,3	-52,4	1,9	4,6	2,1	2,3	-4,0	-3,1	-2,5	4,3	-0,2	1,8	1,1	0,6	-2,9
Court terme	751,9	-7,6	12,8	7,1	-5,6	11,5	-5,0	-24,3	-17,5	-39,2	-28,4	-11,3	10,2	10,1	-9,1	7,8	8,2	7,3
Long terme	4 702,9	21,8	38,0	3,2	-46,8	-9,7	6,4	7,4	6,1	3,3	1,5	-1,1	3,5	-1,6	3,6	0,0	-0,5	-4,4
Non-IFM	4 097,8	26,6	15,9	29,4	13,8	-16,1	18,5	13,6	18,1	9,9	8,7	-5,8	-3,4	-4,8	3,8	3,1	6,0	2,7
dont																		
Institutions financières autres que les IFM	3 243,8	17,0	2,8	19,8	13,1	-9,5	18,3	12,7	16,5	7,7	5,9	-9,8	-6,1	-9,2	0,6	-1,1	4,5	3,0
Court terme	97,6	1,1	-1,5	2,7	9,7	-1,0	-26,2	-54,6	-51,1	25,1	92,5	43,2	-1,4	-43,1	-37,8	-39,9	60,8	65,5
Long terme	3 146,2	15,8	4,3	17,0	3,4	-8,6	19,9	15,5	19,3	7,3	4,3	-10,8	-6,3	-7,9	2,0	0,4	3,2	1,5
Sociétés non financières	853,9	9,6	13,1	9,6	0,7	-6,6	19,1	16,4	23,2	17,0	18,0	9,6	6,8	13,9	17,1	21,6	11,8	1,9
Court terme	72,2	-3,5	-1,7	0,5	2,5	-7,1	-36,3	-16,0	-4,7	-20,7	-38,7	-27,9	-23,1	13,6	-8,8	8,1	6,9	-19,7
Long terme	781,8	13,1	14,8	9,1	-1,9	0,5	29,9	21,6	27,3	22,6	27,4	15,0	10,8	14,0	20,2	23,0	12,4	4,2
Administrations publiques	6 138,1	51,9	33,0	26,7	22,5	25,8	9,0	9,4	11,2	14,9	12,9	10,0	3,8	4,9	4,4	7,0	5,6	5,0
dont																		
Administrations centrales	5 720,1	50,6	25,4	21,5	24,1	12,0	9,3	9,6	11,1	15,0	13,0	10,1	3,9	4,5	3,7	5,9	5,1	4,1
Court terme	676,7	-0,1	-30,1	-17,3	-7,4	2,0	21,5	24,3	33,4	17,7	15,0	10,0	-11,5	-23,4	-37,0	-32,8	-26,9	-12,4
Long terme	5 043,4	50,7	55,5	38,7	31,5	10,0	7,5	7,5	8,0	14,6	12,7	10,1	6,5	9,7	11,8	13,2	10,7	6,6
Autres administrations publiques	417,9	1,3	7,6	5,2	-1,7	13,7	5,6	7,0	12,4	13,6	11,8	8,5	2,6	10,5	15,6	23,6	12,3	18,5
Court terme	21,5	0,9	0,8	2,5	2,3	-0,8	-4,8	22,2	97,5	41,4	87,9	-47,3	-73,3	-42,4	22,0	366,9	225,8	132,2
Long terme	396,4	0,3	6,8	2,7	-4,0	14,5	6,2	6,3	9,2	12,3	8,8	12,7	9,1	14,1	15,3	16,4	6,2	14,5

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créances à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours (en données brutes) de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- 3) Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Tableau 4

Émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs¹⁾

(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾												
	Juin 2009		Juillet 2009 - Juin 2010 ²⁾			Mai 2010					Juin 2010					2008	2009	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	
	Total	3 560,2	25,8	6,9	0,6	6,4	4 110,2	3,2	0,8	2,4	13,9	4 072,6	8,4	0,4	8,0	14,4	0,9	2,1	2,7	2,7	2,9	2,5	2,9	3,0	2,8	2,7	2,4	1,9
IFM	449,5	4,8	2,5	0,0	2,5	449,6	1,9	0,0	1,9	-1,0	449,9	2,2	0,0	2,2	0,1	2,5	8,5	9,3	8,8	8,2	6,6	8,3	8,2	7,4	7,0	6,3	5,7	
Non-IFM	3 110,8	21,0	4,5	0,5	3,9	3 660,6	1,3	0,8	0,5	16,0	3 622,7	6,2	0,4	5,8	16,5	0,7	1,3	1,9	2,0	2,2	1,9	2,2	2,3	2,1	2,0	1,8	1,3	
dont																												
Institutions financières autres que les IFM	279,4	3,0	1,2	0,0	1,1	320,9	0,1	0,0	0,1	13,3	313,8	0,4	0,0	0,4	12,3	2,6	3,1	3,9	2,7	5,4	5,2	5,3	5,4	5,4	5,3	4,3		
Sociétés non financières	2 831,4	18,0	3,3	0,5	2,8	3 339,7	1,3	0,8	0,4	16,3	3 308,9	5,8	0,4	5,4	16,9	0,4	1,1	1,6	1,9	1,9	1,5	1,9	2,0	1,8	1,7	1,5	1,0	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : les IFM correspondent aux autres institutions financières monétaires (S.122) ; les institutions financières autres que les IFM comprennent les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11)

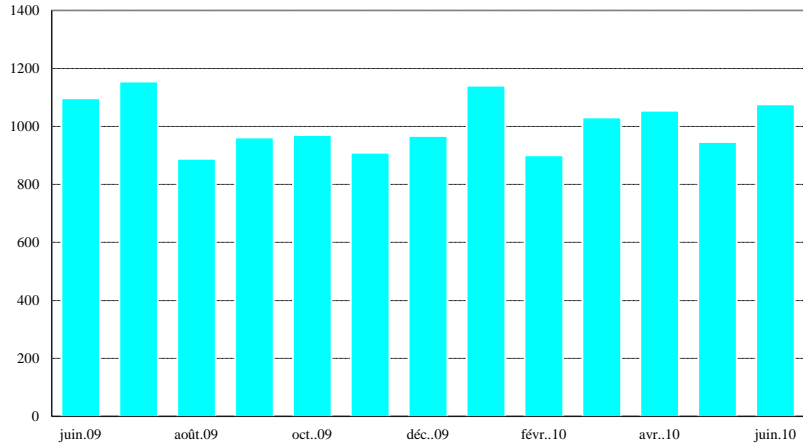
2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

3) À compter de la période de référence de décembre 2009, un pays de la zone euro a étendu la couverture des actions cotées aux cotations internationales. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 120 milliards d'euros, principalement dans le secteur des sociétés non financières.

4) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant

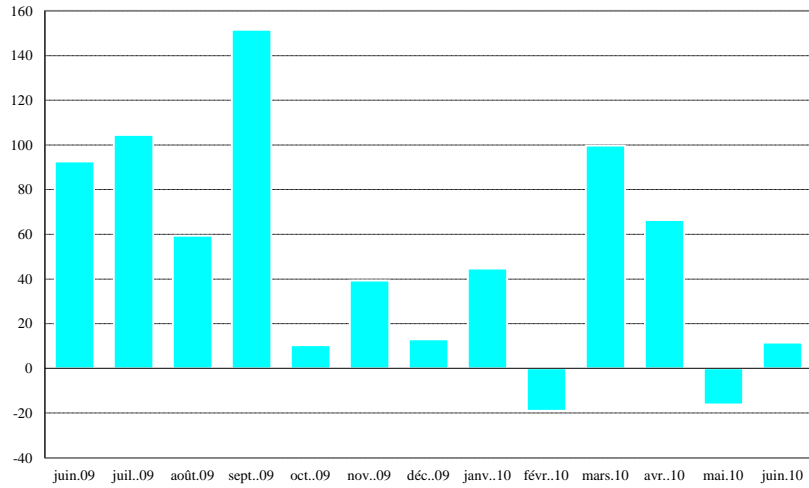
5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

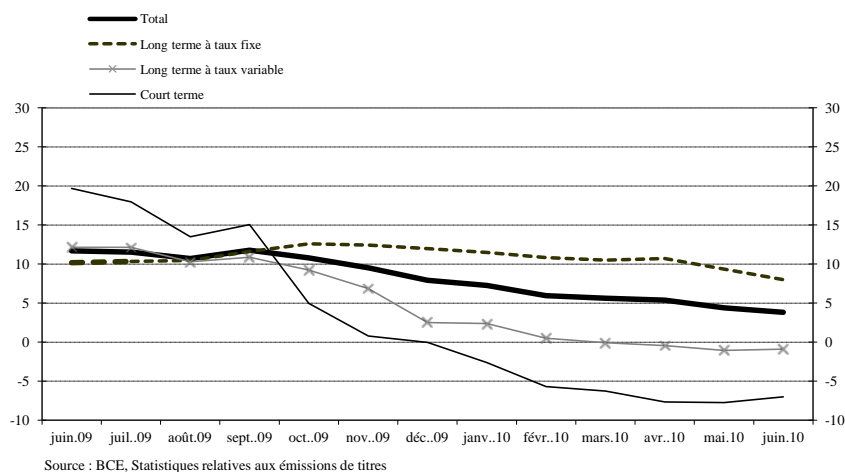
Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

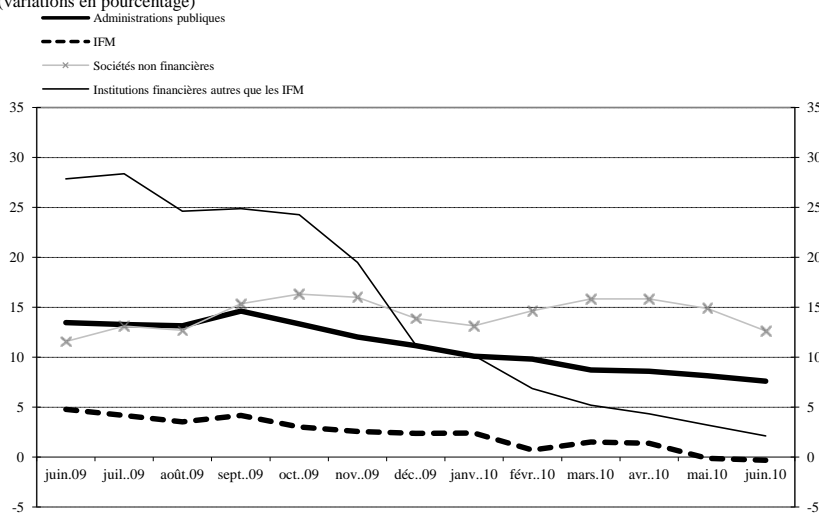


Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales

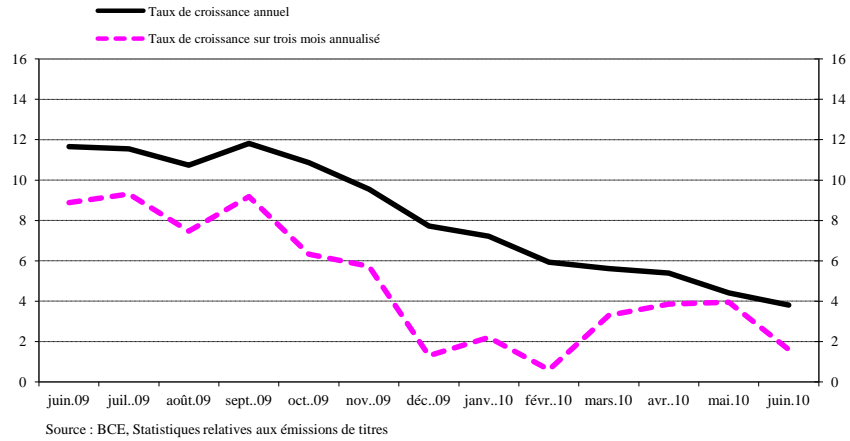


Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs

(variations en pourcentage)



Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs
(variations en pourcentage)



Graphique 6 : Taux de croissance annuels des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs
(variations en pourcentage)

